



# SAV NATATION

MINISTERE DE LA VILLE –DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS – FFN – CNDS CAGV

## INSCRIPTION

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

NATIONALITE : \_\_\_\_\_

Date de Naissance : (entre 2011 et 2006) \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Adresse Mail : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone portable : \_\_\_\_\_

## SESSIONS :

Merci de cocher la session retenue ou de numéroter l'ordre de préférence

- Du lundi 23 octobre au samedi 4 novembre 15h-16h (samedi 10h-11h)
- Du lundi 23 octobre au samedi 4 novembre 16h-17h (samedi 11h-12h)
- Du lundi 23 avril au samedi 5 mai 2018 15h-16h (samedi 10h-11h)
- Du lundi 23 avril au samedi 5 mai 2018 16h-17h (samedi 11h-12h)

**ATTENTION COURS LES LUNDI – MARDI-JEUDI-VENDREDI-SAMEDI (pas le mercredi)**

**DOCUMENTS A ENVOYER POUR VALIDER DEFINITIVEMENT L'INSCRIPTION** L'inscription définitive se fera à réception par courrier postal de cette fiche accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la natation, et d'un chèque de caution de 15€ à l'ordre de SAV NATATION. Adresse : SAV NATATION 45 côte Saint Barthélemy 55100 VERDUN

**ASSURANCE** Votre enfant sera assuré pendant la période du stage via la FFN, cette assurance coûte 15€ au club, qui n'en retouche aucune contrepartie.

**DONS ACCEPTES** Même si cette action est gratuite le club organisateur accepte les dons pour l'aider à son bon fonctionnement et la pérennité de ces actions. Tout personne peut effectuer un don qui ouvre droit à réduction d'impôt. Les paiements sont acceptés en chèque, espèces ou chèques ANCV. La somme de 15€ serait bienvenue. Si vous souhaitez à l'issue du stage effectuer un don vous pourrez abandonner votre chèque de caution et contribuer au fonctionnement du SAV NATATION, sinon il vous sera remis.

**ENGAGEMENT** Un stage n'a de valeur que si l'enfant est assidu, c'est-à-dire qu'il suit le maximum de séances. Le bénéfice est maximum si l'enfant vient à l'ensemble du stage qui est progressif. Aussi nous vous demandons en inscrivant votre enfant l'engagement à ce qu'il soit présent à toutes les séances. Les absences seront acceptées sur présentation d'un certificat médical.

